



## BICYCLE RESEARCH REPORT NO. 21

Février 1992

**A.G. WELLEMAN:**

### **LE PLAN VÉLO EN HOLLANDE**

**Le "plan Vélo" fait partie de la politique des transports en Hollande. Le développement de l'usage du vélo doit aussi contribuer à l'accroissement du trafic ferroviaire**

**Résultat principal** Le plan Vélo, partie intégrante de la politique Néerlandaise pour une société soutenable, doit contribuer à limiter l'augmentation de la circulation automobile. A l'horizon 2010 la circulation cycliste doit ainsi augmenter d'au moins 30%, en liaison aussi avec la transports publics. Le trafic ferroviaire doit s'accroître d'au moins 15%.

**Le contenu** Les Pays-Bas veulent s'engager dans une politique qui doit permettre la construction d'une société soutenable et durable. Cela passe par une politique cohérente en matière d'environnement, de transports et d'aménagement du territoire. Elle implique une utilisation économe des ressources, par exemple la fabrication de véhicules propres et efficaces, une limitation des espaces utilisés pour les infrastructures, et une réduction de la circulation dans les centres urbains et les réserves naturelles. La mobilité doit être diminuée par une réduction des distances entre les aménagements importants. Le vélo, les transports publics et les "regroupements à plusieurs dans une seule voiture" seront favorisés comme alternatives à la voiture. Certaines zones ne seront plus accessibles qu'aux poids lourds, aux bus et aux "regroupements", mais plus aux voitures particulières.

En 2010, les oxydes d'azote et les hydrocarbures dus à l'utilisation de automobile sera réduite de 75% par rapport à 1986, les émissions de CO<sub>2</sub> de 75%, les accidents mortels de 50% et le nombre de blessés de 40%. La circulation automobile progressera moins (+35%) au lieu des 75% primitivement prévus, et les transports publics transporteront 50 à 100% de voyageurs supplémentaires.

En 1989, aux Pays-Bas, 29% des déplacements s'effectuaient en vélo. Le "plan Vélo", de 1990 à 1995, prévoit un accroissement de 3,5 milliards de kilomètres effectués en vélo (+30%). Les améliorations dans la chaîne des transports, vélo-transport en commun, contribueront aussi à l'accroissement



du trafic ferroviaire de 15% (+1,5 milliards de kilomètres).

Le "Plan Vélo" agit dans trois domaines principaux: premièrement, la création de bonnes conditions, par exemple des pistes cyclables, la tranquillisation de la circulation et les possibilités de stationnement, deuxièmement le soutien à des projets pilotes et à des expériences et troisièmement l'encouragement aux cyclistes et l'implication d'organisations influentes, d'homme politiques, de décideurs et des medias.

Parmi les documents concernant ce sujet, citons, entre autre, une cassette vidéo en anglais diffusé lors de la conférence Vélo-City en novembre 1991 à Milan, et une brochure en anglais dont la parution est prévue pour janvier 1992

- Sources "Le rôle du vélo dans les transports urbains: Hollande" Exposé de A.G. Welleman, en anglais. le 20-11-91 à la conférence Vélo-City de Milan
- Adresses Ir. A.G.Welleman (responsable de projet) / IT. H.P.Weijers, Ministère néerlandais des transports, Hoofddirectie van de waterstaat, Projektgruppe Masterplan Fiets, postbus 20906, NL-2500 EX Den Haag, Tel.+31-70-374 4548, fax +31-70-374 4164 (Welleman); +31-70-3744159, fax +31-50374 4335 (Weijers). Video ausleihbar bei ADFC, Postfach 107744, W-2800 Bremen